

Le unguentum Matruvini pidi...

Ledit fons Mariae Lias fons
Lung et cinctive

Auxil.

D

ay mil six cents sixant et trois L redoublé
Du mois d'Auxil apres les fiancailles et publications
de Guy de la Roche Du futur mariage de Guy L
Limpres avec Mr Nicolle de Bontiffan fille de
deffuncts A Penand et de Nicolle Callet

Les dits parties ont esté approuvées par moy Curé
prouvisme de l'an de mon sieur l'eglise par
paroles de presbyt.

Le dit Guy L seul assisté de Jaqueth vidua
sa mere, Marie de vance son contable et
de plusieurs autres. Et la dite Nicolle Bontiffan

Nicolas Bontiffan et Robert Bontiffan

Nicolas Bontiffan et Robert Bontiffan

et de Lirgand Callet son oncle et
plusieurs autres fait l'un et l'autre

et presen de Nicoly Dablie, maître notaire

Chanoine pres Chappellain de l'eglise de vance et

Louij d'alent. Et ainsi de Cheneau

de l'eglise de Cheneau

de l'eglise de Cheneau

de l'eglise de Cheneau

de l'eglise de Cheneau

de l'eglise de Cheneau

Le 19 fev. 1629 Jehan fils de d'Amie le simple
de Fiquette vidua son père crante & a
baptisé pour moy son frere bien aimé le parrain
Jehan de d'Amie le simple le parrain en l'ame
de d'Amie le simple de la paroisse du
Boulay minor le parrain à d'Amie le parrain
ce à signé la parrain à d'Amie le parrain
y eussent Carlier

Le dix neuf auit fu Jehanne Jean le simple a age
environ de soixante ans et decedes de jour precedent
l'inhumation faite en presne de sa femme et de Denis le
simple qui ont declarez ne scaient signer ny signer de ce
Interpelle suivant l'ord. *Jehan le simple*

